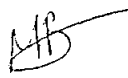


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/09/2024 - 142128 - 2014 B 15324 - 803 639 087 - 3 A FINANCE

3A FINANCE
SARL au capital de 230.000€
1 rue de Turbigo 75001 PARIS
RCS PARIS n° 803 639 087

Greffes du tribunal de commerce de Paris Comptes annuels déposés le :	
27 SEP. 2024	
Sous le N° :	
142 128	

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
En date du 11 juin 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 11 juin à 17 heures

Les Associés de la société 3A FINANCE, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 230.000 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19
- Quitus au gérant
- Questions diverses

Etaient présents :

- ALTHURAU, représentée par M. Alexandre DELRIEU, propriétaire de ... 2000 parts
- Monsieur Alexandre DELRIEU, propriétaire de 9450 parts
- Monsieur Alban DELRIEU, propriétaire de 4200 parts
- Monsieur Aurélien DELRIEU, propriétaire de 7350 parts

TOTAL 23000 parts

Seuls associés totalisant la totalité du capital social de telle sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur Alexandre DELRIEU, associé gérant, préside l'assemblée et déclare la séance ouverte.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- le texte de l'ordre du jour,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, la présidence met successivement au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, constatant qu'il a été possible de réunir tous les associés sans observer les dispositions légales et statutaires relatives à la convocation des assemblées générales, ratifie la convocation et la tenue de la présente Assemblée et décharge la gérance de toute responsabilité à cet égard.

Elle donne acte à la gérance du respect de la communication de tous les éléments nécessaires à son information.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu Monsieur Alexandre DELRIEU en son rapport sur la gestion et les explications complémentaires qu'il a pu apporter, approuve le rapport du Gérant et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 laissant apparaître un bénéfice de 77 823 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du Gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 77 823 €, au report à nouveau :

Report à nouveau (n-1) :	+ 1 810 641 €
Bénéfice au 31 12 2023 :	+ <u>77 823 €</u>
Report à nouveau après affectation	+ 1 888 464 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée, après en avoir pris connaissance dans le rapport de gestion, approuve sans réserve les conventions relevant des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus à Monsieur Alexandre DELRIEU, gérant, pour sa gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet de faire exécuter les résolutions qui précèdent et accomplir toutes formalités légales.

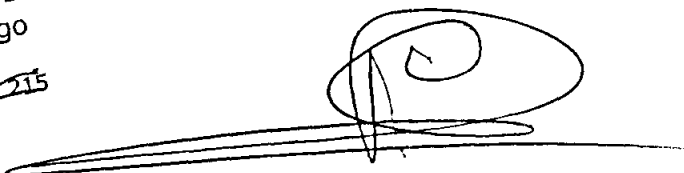
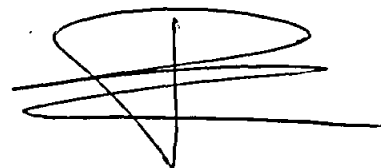
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée. Il est 17h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président de séance.

Monsieur Alexandre DELRIEU

SARL ALTAURAU
1 Rue de Turbigo
75001 Paris
RCS Paris 753 072 215



3A FINANCE

SARL au capital de 230 000€

1 rue de Turbigo

75001 PARIS

RCS PARIS 803 639 087

RAPPORT DE GESTION

Présenté par le gérant
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour
l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11.06.2024

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Toutes précisions et tous renseignements utiles ou souhaités concernant les différents points et documents prévus par la réglementation en vigueur vous seront apportés, lesdits documents étant tenus à votre disposition conformément aux règles.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nos charges d'exploitation se sont élevées à 114 529 Euros.

Les produits financiers se sont élevés à 819 185 Euros et les charges financières à 630 000 Euros.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 189 185 Euros.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 3 167 Euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 77 823 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives sont elles aussi liées directement à l'évolution de cette activité et rien ne permet de prévoir ce qu'elles seront dans les mois à venir.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 77 823 € comme suit :

Report à nouveau (n-1) :	+ 1 810 641 €
Bénéfice au 31 12 2023 :	+ <u>77 823 €</u>
Report à nouveau après affectation	+ 1 888 464 €

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, il est porté à la connaissance de l'Assemblée les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

Conventions de trésorerie :

- Avances de trésorerie consenties ou reçues en compte courant dans le cadre de conventions de trésorerie signées avec les sociétés filiales dont nous sommes associés :

Avances reçues par 3A FINANCE au 31 12 2023 :

- de la SARL 3A TURBIGO :	9 979,70 €
- de la SARL 3A BON MARCHE :	1 316,08 €
- de la SARL 3A VERSAILLES :	41 493,38 €
- de la SARL 3A SAINT GERMAIN :	28 007,20 € -
- de la SARL ALTHURAU :	3 269 524,08 €
- de la SARL 3A DEVELOPPEMENT :	13 006,08 €

Avances consenties par 3A FINANCE au 31 12 2023 :

- à la SARL 3A NAIL :	2 105,02 €
- à la SARL 3A GRENELLE :	21 368,21 €
- à la SARL 3A BOULARD :	16 799,44 €
- à la SARL 3A MARTYRS :	104 960,80 €
- à la SARL 3A SAINT ANTOINE :	38 679,82 €
- à la SARL 3A VICTOIRE :	29 839,99 €
- à la SARL 3A DAMREMONT :	117 439,73 €
- à la SARL 3A OBERKAMPF :	92 792,18 €
- à la SARL 3A LEVIS :	133 992,91 €
- à la SARL 3A MOUFFETARD :	157 027,22 €
- à la SARL 3A LOSSERAND :	7 869,00 €
- à la SARL 3A BATIGNOLLES :	100 775,42 €
- à la SARL 3A SAINT PLACIDE :	138 660,64 €
- à la SARL 3A MOZART :	181 457,16 €
- à la SARL FD BEAUTY :	231 988,94 €
- à la SARL 3A NEUILLY :	207 937,01 €
- à la SARL AD SERVICES BEAUTE :	28 318,27 €
- à la SARL 3A SAINT CHARLES :	191 477,46 €
- à la SARL 3A VAUGIRARD :	244 320,68 €
- à la SARL 3A LYON VICTOR HUGO :	175 026,30 €
- à la SARL 3A ROQUETTE :	131 830,94 €
- à la SARL 3A BOULOGNE :	169 752,27 €
- à la SARL 3A TOULOUSE SAT :	35 104,48 €
- à la SAS 1944 PARIS :	2 445 868,86 €
- à la SARL 3A LEVALLOIS :	276 108,46 €
- à la SCI 3A COC :	420 316,05 €
- à la SARL 3A DIJON :	217 918,22 €
- à la SARL 3A BATIMENT :	85 589,10 €
- à la SAS SOLABE :	295 302,81 €
- à la SARL ADM BEAUTY :	17 632,85 €
- à la SARL 3A DOMINIQUE :	339 820,42 €
- à la SARL 3A PARADIS :	2 306,00 €
- à la SCI 3A STOCKS :	244 630,42 €
- à la SARL 3A POULPO :	300,00 €

- Avances de trésorerie consenties ou reçues des associés :

Avances reçues par 3A FINANCE au 31 12 2023 :

- de M. Alexandre DELRIEU (associé gérant) : 98 552,98 €
- de M. Aurélien DELRIEU (associé) : 3 582,06 €
- de M. Alban DELRIEU (associé) : 97 726,89 €

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Monsieur Alexandre DELRIEU





**Formulaire à déposer
en double exemplaire**

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le		01/01/2023		et clos le		31/12/2023		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre									
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case									
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société :						Adresse du siège social :			
SARL DELRIEU ALEXANDRE 016161970						3A FINANCE			
SIRET		8 0 3 6 3 9 0 8 7 0 0 0 1 1		Mél: 3afinance@beautygestion.com					
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :			
1 RUE DE TURBIGO 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT									
RÉGIME FISCAL DES GROUPES									
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
						SIRET			
B ACTIVITÉ									
Activités exercées		HOLDING				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		700 402	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2. Plus-values									
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)					
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs					
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies					
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies							
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %									
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %									
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)									
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre									
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom/Adresse N°			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom/Adresse N°			
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays									
						Nom État de résidence N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		WAVESOFT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr									
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:			
Tél:									
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date: 12/04/2024			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire: MR DELRIEU ALEXANDRE GERANT			
Examen de conformité fiscale (ECF)						Signature: [Signature]			
Prestataire :						603 639 887			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2024

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cochez la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e						
				f						
				g						
				h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j						
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)						
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
						5	6	7	8	
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %					
					0% 15% 19%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise	3A FINANCE		Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise	1 RUE DE TURBIGO		75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT					
SIRET	8 0 3 6 3 9 0 8 7 0 0 0 1 1							
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2				
			Exercice N clos le					
			31 12 2023					
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé			TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	231 759	CV		231 759	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TOTAL (II)			BJ	231 759	BK		231 759	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	17 208	BY		17 208	
		Autres créances (3)	BZ	6 946 249	CA	450 477	6 495 772	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE			
Disponibilités			CF	689	CG		689	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	6 964 146	CK	450 477	6 513 669		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	7 195 905	1A	450 477	6 745 429	
Renvois (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :230.000.)			DA	230 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	23 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG	
	Report à nouveau			DH	1 810 641	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	77 823	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 141 464	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	913 509	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	3 566 713
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	123 743	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 603 965		
Écart de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	6 745 429		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		- Écart de réévaluation libre	1D			
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 054 757
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	4 727

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE		Néant ☐		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Consécutives à la réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1	2	3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM	KN	KO	
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions (dont composants M2)	KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (dont composants M3)	KS	KT	KU		
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	KW	KX	
		Matériel de transport *	KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes	LK	LL	LM		
	TOTAL III	LN	LO	LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T		
	Autres participations	8U	231 759	8V		
	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	1U	1V		
	TOTAL IV	LQ	231 759	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	231 759	ØH		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations	IO	ØX	ØY	231 759	
	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	2G	
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	231 759	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	231 759	ØM

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE						Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN				
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH				
TOTAL I		RK	RM	RN	RO				
Terrains		PI	PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU				
Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG				
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO				
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT				
TOTAL II		QU	QV	QW	QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	ØP	ØQ	ØR				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. gales, agenc., aménagements divers		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	17 208		17 208					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	16 584		16 584					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 824		20 824					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	6 908 841		6 908 841					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT	6 963 457	VU	6 963 457	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	913 509		364 302		549 208			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	123 743		123 743						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 566 713		3 566 713						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	4 603 965	VZ	4 054 757		549 208				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	180 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	335 377							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE						Néant ☐ *	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1	2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	450 477	6Z		7A	450 477	
	TOTAL III	7B	TY	450 477	TZ		UA	450 477	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	450 477	UC		UD	450 477	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG	450 477	UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE		Néant ☐		Exercice N clos le		3 1 1 2 2 3		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA 77 823		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de lève d'option			RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 series D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					IT				
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8			
			- imposées au taux de 0 %		ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme		WN					
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3					
				TOTAL I		WR	77 823			
II. DÉDUCTIONS				PÉRTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *			WT							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)			WU							
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV				
				- imposées au taux de 0 %		WH				
				- imposées au taux de 19 %		WP				
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW				
				- imputées sur les déficits antérieurs		XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			IB						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			WZ						
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts			(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	40 959	XA	778 226
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX						
	Mesures d'incitation	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *			ZY					
Majoration d'amortissement *			XD							
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2	J E I. (art. 44 series A)	L5	XF		
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA			
			ZFU - TE (art. 44 octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)			XS							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	)		XG			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2						
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				XH	778 226	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{		Bénéfice (I moins II)		XI			
			{		Déficit (II moins I)		XJ	700 402		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL					
RÉSULTAT FISCAL			BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	700 402		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	3A FINANCE			Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	703 915
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	703 915
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	700 402
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 404 318
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1° du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
			YN		YO
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 729 442		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	81 199			- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Dividendes	ZE								
						Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	1 810 641			Report à nouveau	ZG	1 810 641							
										(NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 810 641		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7			)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS			
DETAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT		
		- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8			)	XQ				
		- Personnel extérieur à l'entreprise											YU		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	103 451	
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage											YV		
		- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES			)	ST	11 077			
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD											ZJ	114 528	
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE											YW		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			)	YZ					
Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD												YX			
TVA	- Montant de la TVA collectée											YY			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	1 513		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022) *											ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	5.57 %		
	- Numéro de centre agréé *	XP									- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH			n° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE			Néant ☒ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus- value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
7	8	9	19%	15% ou 12,80%	0%	11	
10							
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)	(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 18 % (colonne 11)						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise	3A FINANCE	Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant ☒			
A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées cours l'exercice	Imposition répartie				
	Sur 3 ans (entreprises à IIR)				
	Sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{ère} et 1 ^{ère} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées cours exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N-1				
	Sur 3 ans au titre de N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{ère} et 1 ^{ère} quater du CGI)				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
N-8					
N-9					
TOTAL 2					
B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SP

Désignation de l'entreprise	3A FINANCE	Néant ☒ *
Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷ ❶ Entreprises soumises à l'IS ❷ Entreprises soumises à l'IR Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶		

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1		
	N – 2		
	N – 3		
	N – 4		
	N – 5		
	N – 6		
	N – 7		
	N – 8		
	N – 9		
	N – 10		

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1				
	N – 2				
	N – 3				
	N – 4				
	N – 5				
	N – 6				
	N – 7				
	N – 8				
	N – 9				
	N – 10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3A FINANCE				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④	⑤			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EDF Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		SARL 3A FINANCE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
- Dont apprentis				YF	
- Dont handicapés				YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.				SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		/	/	
Date de cessation	HR		/	/	

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 3	N° SIRET	8 0 3 6 3 9 0 8 7 0 0 0 1 1
Dénomination de l'entreprise	3A FINANCE		
Adresse (voie)	1 RUE DE TURBIGO		
Code postal	7 5 0 0 1	Ville	PARIS 1ER ARRONDISSEMENT
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	3 NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4 21000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	DELRIEU	Prénom(s)	ALEXANDRE
Nom marital		% de détention	41.00	Nb de parts ou actions	9450
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	28/03/1978	75014	PARIS 14EME ARRON	FR	
Adresse :	N°	Voie			
	73B	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE			
Code postal	95160	Commune	MONTMORENCY	Pays	FR

Tire (2)	MR	Nom patronymique	DELRIEU	Prénom(s)	AURELIEN
Nom marital		% de détention	32.00	Nb de parts ou actions	7350
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	07/07/1981	75014	PARIS 14EME ARRON	FR	
Adresse :	N°	Voie			
	8	RUE DE L ERMITAGE			
Code postal	95160	Commune	MONTMORENCY	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

2059F

EXTENSION 2

2
2**CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES**

Titre (2)	MR	Nom de famille	DELRIEU	Prénom(s)	ALBAN			
Nom d'usage		% de détention	18.00	Nb de parts ou actions	4200			
Naissance :	Date	13/04/1988	Code postal	75020	Commune	PARIS 20EME ARRONDISSEMENT	Pays	FR
Adresse :	N°	51	Voie	RUE DU GENERALE DE GAULLE				
	Code postal	95880	Commune	ENGHIEN LES BAINS		Pays	FR	

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		Code postal		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		Code postal		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		Code postal		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		Code postal		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code postal		Commune			Pays		

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1/5 (1)

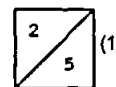
Néant ☐

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	3			
Dénomination de l'entreprise	3A FINANCE										
Adresse (voie)	1 RUE DE TURBIGO										
Code postal	7	5	0	0	1	Ville PARIS 1ER ARRONDISSEMENT					
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :											
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A DAMREMONT							
N° SIREN (si société établie en France)	5	3	5	2	4	1	3	7	6	% de détention	99.00
Adresse	N°	48	Voie	RUE DAMREMONT							
Code postal	75018		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A OBERKAMPF							
N° SIREN (si société établie en France)	5	3	4	9	9	9	9	5	8	% de détention	99.00
Adresse	N°	99	Voie	RUE OBERKAMPF							
Code postal	75011		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A BON MARCHÉ							
N° SIREN (si société établie en France)	5	2	9	1	0	6	5	9	3	% de détention	99.00
Adresse	N°	1	Voie	RUE DE TURBIGO							
Code postal	75001		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A MOUFFETARD							
N° SIREN (si société établie en France)	7	5	2	4	9	2	2	6	4	% de détention	99.00
Adresse	N°	132	Voie	RUE MOUFFETARD							
Code postal	75005		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A LEVIS							
N° SIREN (si société établie en France)	7	5	2	8	7	4	0	5	7	% de détention	99.00
Adresse :	N°	42	Voie	RUE LEVIS							
Code postal	75017		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A LOSSERAND							
N° SIREN (si société établie en France)	7	5	2	6	5	5	3	7	8	% de détention	99.00
Adresse :	N°	103	Voie	RUE LOSSERAND							
Code postal	75014		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	3A SAINT PLACIDE							
N° SIREN (si société établie en France)	7	9	1	9	8	2	4	0	8	% de détention	99.00
Adresse	N°	51	Voie	RUE SAINT PLACIDE							
Code postal	75006		Commune	PARIS			Pays	FR			
Forme juridique	SARL		Dénomination	FD BEAUTY							
N° SIREN (si société établie en France)	5	2	8	4	2	7	0	5	7	% de détention	40.00
Adresse	N°	5	Voie	RUE D ORMESSON							
Code postal	75004		Commune	PARIS			Pays	FR			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Filiales et participations

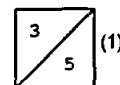
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital de la société)

Extension 1

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A VERSAILLES	% de détention	99.88
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 9 0 9 7 9 3 3				
Adresse :	N° 4	Voie	RUE GEORGES CLEMENCEAU		
	Code Postal 78000	Commune	VERSAILLES	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A SAINT ANTOINE	% de détention	99.88
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 1 0 1 9 0 1 6				
Adresse :	N° 154	Voie	RUE DU FAUBOURG ST ANTOINE		
	Code Postal 75012	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A MARTYRS	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 2 3 0 9 4 7 3				
Adresse :	N° 40	Voie	RUE DES MARTYRS		
	Code Postal 75012	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A VICTOIRE	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 4 1 0 7 9 9 0				
Adresse :	N° 43	Voie	RUE LAFAYETTE		
	Code Postal 75009	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A SAINT GERMAIN	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 4 7 0 7 1 8 8				
Adresse :	N° 18	Voie	RUE ANDRE BONNENFANT		
	Code Postal 78100	Commune	SAINT GERMAIN EN LAYE	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A VAUGIRARD	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 9 3 0 4 2 8 0				
Adresse :	N° 373BIS	Voie	RUE VAUGIRARD		
	Code Postal 75015	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A BATIGNOLES	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 8 3 2 9 9 9 1				
Adresse :	N° 59	Voie	RUE DES BATIGNOLLES		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	AD SERVICES BEAUTE	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	7 5 0 9 4 8 7 4 7				
Adresse :	N° 1	Voie	RUE DE TURBIGO		
	Code Postal 7500	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A NEUILLY	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 0 2 1 8 5 7 0				
Adresse :	N° 28	Voie	RUE DE CHARTRES		
	Code Postal 92220	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Filiales et participations

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital de la société)

Extension 1

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A MOZART	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 2 3 9 1 7 6 3				
Adresse :	N° 18	Voie	RUE MOZART		
	Code Postal 75016	Commune	PARIS	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A SAINT CHARLES	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 7 6 6 4 5 7 8				
Adresse :	N° 133	Voie	RUE SAINT CHARLES		
	Code Postal 75015	Commune	PARIS	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A ROQUETTE	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 7 2 8 1 6 2				
Adresse :	N° 41	Voie	RUE DE LA ROQUETTE		
	Code Postal 75011	Commune	PARIS	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A BOULOGNE	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 2 0 2 3 6 7 9				
Adresse :	N° 151	Voie	BD JEAN JAURES		
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE BILLANCOURT	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A LYON VICTOR HUGO	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 0 5 1 2 5 0				
Adresse :	N° 47	Voie	RUE VICTOR HUGO		
	Code Postal 69002	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A TOULOUSE SAT	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 5 0 4 8 6 7 3				
Adresse :	N° 22	Voie	RUE SAINT ANTOINE DU T		
	Code Postal 31000	Commune	TOULOUSE	Pays	FR

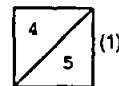
Forme juridique	SCI	Dénomination	3A COC	% de détention	90.00
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 7 8 5 5 4 7 5				
Adresse :	N° 1	Voie	RUE DE TURBIGO		
	Code Postal 75001	Commune	PARIS	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A NAIL	% de détention	99.98
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 8 8 7 7 4 5 3				
Adresse :	N° 87	Voie	RUE REUAMUR		
	Code Postal 750015	Commune	PARIS	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A GRENELLE	% de détention	99.88
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 9 9 4 8 4 6				
Adresse :	N° 196	Voie	RUE DE GRENELLE		
	Code Postal 75007	Commune	PARIS	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

Filiales et participations

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital de la société)

Extension 1

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A BOULARD
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 1 8 8 0 7 9 9	% de détention	99.88
Adresse :	N° 17	Voie	RUE BOULARD
	Code Postal 75015	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A LEVALLOIS
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 9 3 5 6 6 2 7	% de détention	99.00
Adresse :	N° 46	Voie	RUE DU PRESIDENT WILSON
	Code Postal 92300	Commune	LEVALLOIS
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A DIJON
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 0 1 6 4 5 4 9	% de détention	99.00
Adresse :	N° 42	Voie	RUE PIRON
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A BATIMENT
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 4 6 8 5 8 6 1	% de détention	99.00
Adresse :	N° 1	Voie	RUE DE TURBIGO
	Code Postal 75001	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	ADM BEAUTY MAROC
N° SIREN (si société établie en France)	0 0 0 0 0 0 0 0 0	% de détention	100.00
Adresse :	N° 4	Voie	LOT ES AMANA 53 AL AZHAR
	Code Postal 20600	Commune	CASABLANCA
		Pays	MA

Forme juridique	SARL	Dénomination	BEAUTY AND SHINE MAROC
N° SIREN (si société établie en France)	0 0 0 0 0 0 0 0 0	% de détention	100.00
Adresse :	N° 4	Voie	LOT AMANA 53 AL AZHAR
	Code Postal 20600	Commune	CASABLANCA
		Pays	MA

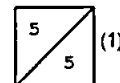
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A SAINT DOMINIQUE
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 1 7 7 7 2 8 9	% de détention	99.00
Adresse :	N° 76	Voie	RUE SAINT DOMINIQUE
	Code Postal 75016	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A PARADIS
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 4 2 5 0 5 6 5	% de détention	99.00
Adresse :	N° 60	Voie	RUE PARADIS
	Code Postal 13006	Commune	MARSEILLE
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	3A POULPO
N° SIREN (si société établie en France)	9 0 0 6 6 1 3 3 1	% de détention	10.00
Adresse :	N° 1	Voie	RUE DE TURBIGO
	Code Postal 75001	Commune	PARIS
		Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Filiales et participations

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital de la société)

Extension 1

Forme juridique	SCI	Dénomination	3A STOCKS	% de détention	10.00
N° SIREN (si société établie en France)	9 0 0 6 7 0 9 4 4				
Adresse :	N° 1	Voie	RUE DE TURBIGO		
	Code Postal 75001	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	3A MADA	% de détention	95.00
N° SIREN (si société établie en France)	9 9 9 9 9 9 9 9 9				
Adresse :	N° 6404-BO	Voie	VILLA EDITH		
	Code Postal 207	Commune	NOSY BE	Pays	MG
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

A IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	803639087
Désignation du déclarant	3A FINANCE 1 RUE DE TURBIGO 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT 0141681000
Code activité NAF	6420Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☒ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☐ Expert - Comptable
------------------------	---

B RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----